

Envoyé en préfecture le 17/07/2015

Reçu en préfecture le 17/07/2015

Affiché le

Bureau
L'Éclair

SMIVOM DE LA MOUILLONNE RD 820 – Pont de Clêche 31190 MIREMONT

Nombre de Membres – En exercice : 32 Présents : 22 Votants : 24

Date de la Convocation : 07/07/2015

Objet : Délibération n° 15 07 01 : SYSTEME D'IDENTIFICATION DES BACS DE COLLECTE

L'an deux mille quinze, le ~~quatre juillet~~ ^{quinze juillet} le Comité du Syndicat Mixte de la Mouillonne s'est réuni en session ordinaire, au siège de la CCVA, sous la présidence de M. ZDAN Michel.

Présents : MM. MARQUIE Serge - DISSEGNA Patrick (AUTERIVE) - BLANCHOT Dominique (BEAUMONT/LEZE) - CAUNOIS Marie-Hélène CAUJAC) - GUY David (CINTEGABELLE) - LORRAIN Jean-Luc (GRAZAC) - ASQUIE Jacques (GREPIAC) - CAZAJUS Joël (LAGRACE-DIEU) - DEMANGE Serge (LE VERNET) - COUZIER Jean-Jacques (MAURESSAC) - RAMOS J-Louis (MIREMONT) - DUPRAT Serge (PUYDANIEL) - BEZIAT Denis (VENERQUE) – BLANC Jean-Claude - ZDAN Michel, PASQUET Wilfrid, AZEMA René, POURRINET Jacques, CAILLAT Pierre-Yves (CCVA) ROUANE Jean-Claude, PARACHE Sabine, TISSEIRE Bernard, (C.C. LAG)

Excusés et représentés : MM. BRIOL Patrick (CAUJAC) représenté par Mme CAUNOIS Marie-Hélène - BAYONI Pascal (CCVA) représenté par M. BLANCHOT Dominique

Excusés: MM. CHENIN Jean (CCVA)

Secrétaire de séance : M. BLANCHOT Dominique

M. le Président précise qu'un marché a été lancé le 17/04/2015 dans le BOAMP et sur la plateforme dématérialisée Klekoon pour la fourniture d'un système d'identification et de comptage de bacs de collecte d'ordures ménagères et de recyclables secs.

La remise des plis a été fixée au 02/06/2015 à 12h00.

L'ouverture des plis a eu le 05/06/2015 à 9h30, une seule offre a été reçue et examinée.

La CAO s'est réunie le 09/07/2015 à 9h00 pour formuler un choix :

L'offre de PACKMAT SYSTEM pour un montant minimum de 117 661.00 €HT et maximum de 351 888.04 € HT pour une durée de 5 ans a été retenue.

Monsieur le Président propose de signer un marché avec cette entreprise.

Monsieur le Président rappelle qu'une aide financière avait été demandée au programme départemental déchets 2014 pour un montant de 86 036.95 € HT pour l'identification des bacs.

Il souhaite également demander une aide financière au Conseil Départemental pour l'identification en déchetterie qui avait été prévue au BP 2015 pour 62 500 € HT mais n'avait pas été inscrite au programme départemental. L'équipement d'un système fixe pour la déchetterie d'Auterive et Cintegabelle et d'un système mobile pour Grépiac et Miremont se porte à un montant total de 50 902.32 € HT.

Il demande au Comité Syndical de se prononcer.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité moins 3 abstentions et 1 contre, approuve la proposition du Président et le mandate pour signer le marché avec la Sté Packmat System et pour solliciter une aide financière auprès du Conseil Départemental.

Ainsi fait et délibéré, les jour
Mois et an que dessus.

Le Président
Michel ZDAN